

GNT – ÉQUIPES NATIONALES (Grand National Teams)

Conditions pour 2018 – District 1

Conditions générales

Le GNT est une compétition par équipes dont la finale ACBL se déroule au NABC de l'été (Atlanta – Georgie en 2018). Pour s'y qualifier, une équipe doit remporter la finale du district pour sa catégorie. Tous les districts (25) essaient d'avoir une équipe pour les représenter à la finale ACBL de chacune des catégories, et le District 1 travaille fort pour y être représenté. Voici les règles des finales GNT au District 1, en vue des finales ACBL.

Événement

Les gagnants du District 1 dans chacune des quatre catégories pourront représenter le District 1 aux finales ACBL qui se dérouleront au NABC de l'été, à Atlanta en Georgie, en juillet 2018. Toutes les équipes sont composées de 4 à 6 joueurs, chacun étant membre de l'ACBL dans l'une ou l'autre des unités du District 1. Les joueurs peuvent choisir de jouer dans leur catégorie ou une catégorie supérieure :

1. **Championnat:** sans limite de points de maître;
2. **Catégorie A:** joueurs avec moins de 6000 points de maître;
3. **Catégorie B:** joueurs avec moins de moins de 2500 points de maître; et
4. **Catégorie C:** joueurs avec moins de 500 points de maître, non maîtres-à-vie.

Tous les joueurs de l'équipe doivent répondre aux conditions de points de maître. L'admissibilité à une catégorie est déterminée par les points acquis au cycle de l'ACBL en septembre 2017, soit le nombre de points de maître indiqués au « Bridge Bulletin » de Septembre 2017.

Parties de club

Le District 1 encourage les parties au niveau des clubs avant le déroulement des finales. Cependant, la participation dans une partie de club n'est pas requise. Tous les participants d'une partie de club identifiée GNT peuvent participer à la finale du district. Les équipes et joueurs qui n'ont pas participé à une partie de club peuvent aussi jouer aux finales du District.

Les parties GNT de club débutent le 1er septembre 2017, pour se terminer le 31 mars 2018. Les joueurs qui n'ont pas participé à des parties GNT dans les clubs paieront leur part du montant le plus élevé des frais d'entrée (Halifax).

Finales 2018 du District 1

À chaque année, le lieu des finales du District 1 est en alternance entre la partie Est et la partie Ouest du district. Pour 2018 les équipes/joueurs ont les options suivantes :

Montréal (Laval) : CATÉGORIE A ET CATÉGORIE C

- Club Bridge Québec, 1600 boulevard Saint-Martin Est, Tour B, suite 125, Laval, Qc H7G 4R7
- Dimanche le 22 avril 2018
- 2 séances : 10:30 am & À annoncer.
- Information : Bridge Québec (450-933-9446) et Louise Mascolo (514-993-2221), mascolo.louise@gmail.com)

Halifax : CATÉGORIE CHAMPIONNAT ET CATÉGORIE B

- Détails à venir
- Information: Kathie Macnab - 902-443-4676

Frais d'entrée

- Montréal (Laval) : 80\$ par équipe.
- Halifax : 80 \$ par équipe pour les joueurs avec une qualification de club, et 100 \$ par équipe pour les joueurs/équipes sans qualification de club.

Enregistrement préalable

Aucun enregistrement préalable n'est requis pour cet événement, mais il serait apprécié d'informer le club ou la personne responsable de la participation de l'équipe, pour faciliter la planification par le directeur.

Capitaine

Chaque équipe désignera un capitaine parmi les joueurs qui en sont membres, ou indiqueront sur leur formulaire d'inscription un capitaine qui ne joue pas. Le capitaine sera responsable de représenter son équipe.

Composition des équipes et jeu

Les équipes sont composées de 4 à 6 joueurs. Des joueurs peuvent être ajoutés/modifiés en tout temps avant le début de la compétition. Lors de la finale, chaque joueur doit jouer au moins 50% des planchettes en jeu. Des exceptions à cette règle peuvent être demandées au Coordonnateur du GNT.

Exigences du Comité d'appel

Chaque équipe qui participe dans la catégorie Championnat ou A doit désigner un ou plusieurs joueurs de son équipe, sur son formulaire d'inscription, pour agir à titre de membre du Comité d'appel si nécessaire. Les joueurs désignés doivent être disponibles à la fin de chaque séance si leurs services sont requis. Les joueurs désignés ne doivent pas quitter les lieux avant d'avoir vérifié avec le Directeur du tournoi si leurs services sont requis. Le Directeur du tournoi composera son comité avec ces joueurs désignés.

Pointage

L'échelle ACBL de 20 points (VP) sera utilisée. Les gagnants de chaque catégorie pourront représenter le District 1 à la finale ACBL au NABC de l'été.

Subventions

Contrairement au NAP, l'ACBL ne donne pas de subvention pour participer à la finale ACBL de cet événement au NABC de l'été. Par contre, des subventions d'autres niveaux peuvent être accordées aux joueurs :

- Le District 1 dispose de sommes provenant du « Grass Roots Funds ». À sa discrétion, il accordera des subventions de ce fonds aux équipes des catégories B et C.
- Certaines unités du District 1 pourraient donner une subvention aux joueurs/équipes sur leur territoire.

Dans tous les cas, les montants seront alloués au retour des équipes du NABC de l'été.

Conventions

Toutes les conventions de la Charte générale sont permises dans toutes les catégories. Dans la catégorie C, seule la Charte générale des conventions est permise. Les conventions de la « Mid Chart » sont permises pour les autres catégories, à la condition de fournir aux adversaires deux copies identiques et lisibles de défenses complètes, avec la suite des enchères. Si les joueurs ont des questions sur l'éligibilité de leurs défenses, la

décision du Directeur du tournoi sur l'acceptabilité de ces conventions sera finale. De plus, la politique du District 1 concernant les défenses aux ouvertures en sans-atout sera suivie, dans toutes les catégories.

Substitutions, remplacements, et ajouts

Un remplacement permanent pour un joueur qui, pour cause, ne peut continuer dans l'événement, est permis seulement avec la permission du Coordonnateur du tournoi ou le Directeur en charge. Avant la fin de la finale du District 1, tout joueur qui remplace peut ne pas avoir joué dans l'événement, mais doit:

- Être un membre en règle de l'ACBL,
- Maintenir son membership ACBL dans le District 1, et
- Ne pas renforcer l'équipe de façon significative.

Équipes éligibles à la finale ACBL

L'équipe gagnante de chaque catégorie peut représenter le District 1 à la finale ACBL. Si une équipe qui termine en première position n'accepte pas l'invitation à participer à cette finale, les équipes suivantes de cette catégorie seront invitées à y participer dans l'ordre de leur classement à la finale du district.

Un 5e ou 6e joueur peut être ajouté à l'équipe après la finale du District. Ce joueur **devrait** avoir joué dans une autre équipe de la même catégorie du GNT de l'année en cours, ou avoir représenté le District 1 au GNT dans un NABC antérieur. Si le joueur qui remplace n'a pas joué dans une partie de club ou à la finale du district, une demande écrite peut être présentée au coordonnateur du GNT pour le District 1, pour qu'il puisse faire partie de l'équipe, avec des frais de 25\$ par personne pour compenser les frais d'entrée à la finale du district.

Si une équipe a moins de deux de ses membres originaux qui désirent continuer pour la finale ACBL, elle doit recevoir l'approbation du coordonnateur du district et/ou de la personne en liaison.

Dans l'éventualité où aucune équipe d'une catégorie n'accepte l'invitation à participer à la finale ACBL, l'invitation sera étendue aux équipes qui ont joué dans les qualifications de club.

Si aucune équipe qui a joué dans les qualifications de club ne désire participer à la finale ACBL, toute équipe peut faire part, par écrit, de son désir de représenter le District 1 à la finale ACBL. Cette demande doit être accompagnée d'un montant égal aux frais d'entrée de la finale du district (100\$). Ces montants, payables par chèque au nom du District 1, seront disponibles pour des subventions du district. La sélection sera à la discrétion du Comité de sélection, qui sera composé du Coordonnateur du district, de la personne en liaison, et de deux membres du Comité exécutif du District 1, en vue de désigner l'équipe qui représentera le District 1.

Kibitzers

La politique de l'ACBL et du District 1 est d'encourager les spectateurs. Ces derniers peuvent regarder jouer, mais doivent rester à une seule table durant un match ou segment. Un 5e ou 6e membre d'une équipe peut kibitzer à une autre table, en autant qu'elle soit située à au moins deux tables de son équipe. Chaque joueur a le droit de refuser un kibitzer sans donner de motif, ou de limiter le nombre de kibitzers avec motif. Tout kibitzer peut être refusé par le Directeur du tournoi, avec ou sans demande préalable des joueurs à la table. Les kibitzers suivront les règles de base : ne pas parler, manger, mâcher de gomme, etc.

Retards et abandons

Toute équipe incomplète dix (10) minutes après le début annoncé ou réel de la partie (le plus tard des deux) sera pénalisée de 1 IMP par planchette à jouer dans le segment du Suisse ou KO, et de 1 IMP additionnel pour chaque deux minutes additionnelles de retard. Si une équipe n'a pas commencé trente (30) minutes après le début de la partie, le segment du Suisse ou KO sera annulé. Le segment sera réduit d'une (1) planchette, jusqu'à un maximum de quatre (4), pour chaque cinq (5) minutes de retard après les dix (10) premières minutes.

Si le mouvement est un tournoi à la ronde consistant en des matchs courts, toute équipe qui n'a pas tous ses joueurs dans les dix (10) minutes du début du jeu recevra ZERO VP pour le segment qui ne sera pas joué, plus un (1) VP de pénalité pour chaque match non joué. Leurs adversaires recevront un nombre de VP pour le segment non joué, égal à leur moyenne des autres segments.

Bris d'égalité

Si un match en KO se termine à égalité, des segments additionnels de huit (8) planchettes chacun seront joués, jusqu'à ce qu'un gagnant soit déterminé. Les choix de position pour chaque segment seront déterminés à pile ou face.

Si deux équipes finissent à égalité pour la dernière position de qualification (Tournoi à la ronde ou Suisse), le résultat du match entre ces deux équipes détermine le gagnant. Si leur match est à égalité, l'équipe qui a emporté le plus de matchs l'emporte. S'il y a encore égalité, des segments additionnels de quatre (4) planchettes seront joués, jusqu'à ce qu'un gagnant soit déterminé. Les choix de position pour chaque segment seront déterminés à pile ou face

Si trois équipes ou plus finissent à égalité pour la dernière position de qualification (Tournoi à la ronde ou Suisse), l'équipe avec le meilleur ratio de IMP entre elles l'emporte. Si le ratio de IMP ne détermine pas de gagnant, des segments additionnels de quatre (4) planchettes seront joués, dans un format de tournoi à la ronde si requis, jusqu'à ce qu'une seule équipe l'emporte. Les choix de position pour chaque segment seront déterminés à pile ou face.

Perturbation et refus de jouer

Un joueur qui arrête de jouer ou perturbe de façon importante le déroulement de la cédule de jeu suite à un désaccord sur une décision du Directeur du tournoi ou du responsable du tournoi ou du Comité d'appel sera rapporté au Comité de conduite et éthique avec une référence spécifique aux articles du Code de discipline.

Items non couverts

Tout item non couvert par les présentes Conditions de la compétition sera résolu par le Coordonnateur du tournoi, en consultation avec le Directeur du tournoi.

Autorités

Coordonnatrice du tournoi : Kathie Macnab – 902-443-4676 kmacnab@eastlink.ca

Liaison au tournoi : Louise Mascolo – 514- 993-2221 mascolo.louise@gmail.com

Président du District 1 : Leo Weniger – leowen@eastlink.ca

En cas de divergence entre la version en français et la version en anglais
« 2018 – Conditions of Contest – District 1 », la version en anglais prévaudra.